



Lancement de la stratégie Biodiversité métropolitaine

Jeudi 8 Juin 2023 - METROTECH

Séance plénière et tables rondes

- **Intervention de Mme Sylvie FAYOLLE, Vice-présidente en charge du développement durable et de la transition écologique**
 - Présentation de la stratégie biodiversité métropolitaine
 - Présentation de la boîte à outils : référentiels communs à prendre en compte dans les projets et les pratiques sur le territoire
 - Démarche de mobilisation territoriale : l'Atlas de biodiversité
- **Intervention de M Bruno LEMALLIER, co-président FNE Loire, Renaud DOITRAND, Responsable du pôle Conservation**
- **Intervention de M Patrick BALLUET, Vice-président de la délégation Loire de LPO AURA Loire et François JEANNE, Directeur de la délégation**
 - Connaissance de la biodiversité locale par les acteurs du territoire et temps forts à venir
 - Présentation des outils pratiques pour agir en faveur de la biodiversité à destination des communes, des organisations et entreprises
- **Intervention de Mme Christine ROBIN, Vice-Présidente en charge de la biodiversité et eau**
 - La suite de l'ABC : création d'un observatoire de la biodiversité et définition de plans communaux Biodiversité

Séance plénière et tables rondes

□ 1^{ère} Table ronde : Le triptyque gagnant ‘sol vivant-eau-végétation’

- Expert forestier FONSYLVE
- Pépiniériste SOUPE
- Aménageur CAP METROPOLE

□ 2^{ème} Table ronde : Se former, se mobiliser pour agir

- Naturaliste, directeur du Conservatoire national botanique Massif central
- Aménageur, responsable innovation durable EPASE
- Formatrice Campus de Montravel

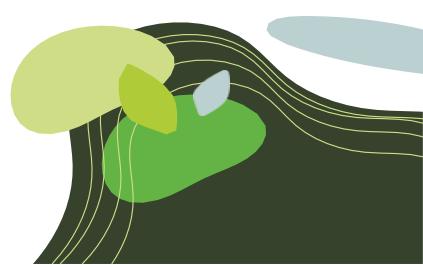
□ 3^{ème} Table ronde : Les acteurs parlent aux acteurs

- Conseiller municipal et responsable espaces verts, Saint Chamond
- Responsable QSE entreprise T2S
- Responsables Biodiversité Ecologie entreprise TERIDEAL

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE



Crédit Photos J VIAL





Rappel de la démarche : un processus long et itératif

Démarche sur plus de deux ans d'élaboration concertée :

➤ en externe :

Retour constructif de l'avis du Conseil de développement suite à la saisine et concertation avec les acteurs du Contrat vert & bleu

➤ en interne :

- Mobilisation des services et agents sur leurs pratiques et besoins de montée en compétence sur l'enjeu Biodiversité
- Formalisation d'un cadre stratégique d'intervention décliné en axes d'intervention
- Ecriture de feuilles d'engagements par délégation de prise en compte de la biodiversité dans les compétences et politiques publiques
- Constitution d'une boîte à outils opérationnels avec les référents par direction

**AXE 1 : PROTEGER ET RESTAURER LES TRAMES
ECOLOGIQUES POUR LIMITER L'EROSION DE LA
BIODIVERSITE LOCALE ET L'IMPACT DU
RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

**AXE 6 : POURSUIVRE
L'AMELIORATION DES
CONNAISSANCES SUR LA
BIODIVERSITE ET LES
TRAMES VERTES ET BLEUES /
SOUTENIR LA RECHERCHE ET
L'INNOVATION DANS CE
DOMAINE**

**AXE 2 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT EN
S'APPUYANT SUR DES SOLUTIONS FONDEES SUR
LA NATURE**

**AXE 3 : RENFORCER LA NATURE DANS LE ZONES
URBANISEES**

**AXE 4 : VALORISER LA BIODIVERSITE COMME UN
ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET
ECONOMIQUE DE LA METROPOLE**

**AXE 7 : METTRE EN ŒUVRE LA
STRATEGIE METROPOLITAINE
POUR LA BIODIVERSITE**

**AXE 5 : INFORMER POUR MOBILISER TOUS LES
ACTEURS DU TERRITOIRE A AGIR TOUT EN
ASSOCIANTE LA SOCIETE CIVILE ET LES
PARTENAIRES**

Exemples d'actions phares à poursuivre, à renforcer, à valoriser...

- Systématiser la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de construction
- Renforcer la trame végétale et la place de la nature en zones urbanisées
- Poursuite restauration des continuités écologiques
- Mise en œuvre des stratégies de préservation des espèces patrimoniales
- Stratégie foncière biodiversité et ERC
- Accompagner la mise en œuvre de pratiques agricoles et sylvicoles favorables à la biodiversité

- Renforcer les moyens techniques et humains dédiés à la gestion des espaces végétalisés
- Développer des sols vivants
- Mettre la gestion de l'eau au centre des projets d'aménagement comme support de fonctionnalité écologique
- Mettre en place une démarche concertée de lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Elaborer un dispositif partagé d'évaluation de l'efficacité des mesures du plan d'actions



La boîte à outils de la stratégie

Des outils mis à disposition pour atteindre des objectifs communs
Une montée en compétence partagée



A chacun sa manière d'agir ensemble

Habitants volontaires
Associations

Elus

Services/agents

Partenaires de SEM

Entreprises et clubs

A retrouver sur

Un site Internet dédié
engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

- Découvrez le projet
- Soyez acteurs (des outils pour agir en faveur de la nature classés en fonction du public visé)
- Observez la nature
- Suivez l'actu

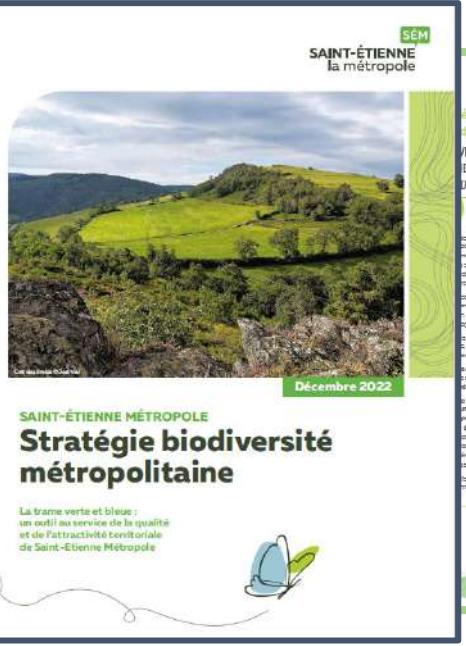




Partage et appropriation de la boîte à outils

Les référentiels contenus dans le cadre stratégique d'intervention Biodiversité servent à traduire de manière opérationnelle le niveau d'ambition fixé grâce à des méthodes et outils adaptés :

- la Charte de l'arbre
- Le guide de gestion écologiques des espaces verts
- Le guide méthodologique pour des projets durables
- Un référentiel du végétal
- Le Cahier de Recommandations architecturales, Urbaines, paysagères et Environnementales
- ABC FNE Loire LPO Aura - Agir en faveur de la biodiversité : Le guide des communes et le guide pour les entreprises
- Outil CEREMA/SEM d'auto évaluation de prise en compte de la biodiversité dans les projets.... Fiches techniques « Intégrer la biodiversité dans les espaces urbanisés »
- Arthropologia - Fiches techniques « IAE - Pratiques de gestion agricoles favorables à la biodiversité », guide Pollinis'Actions
- Recueil des idées reçues sur la Nature en milieu urbain



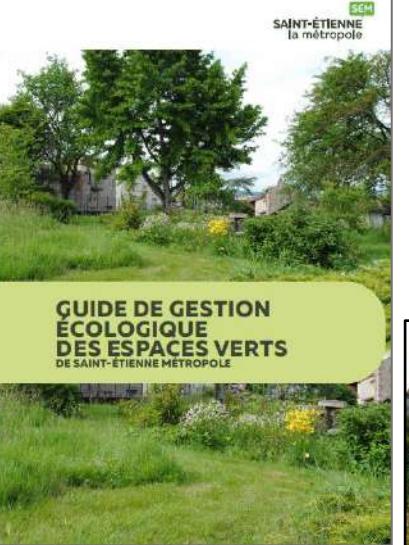
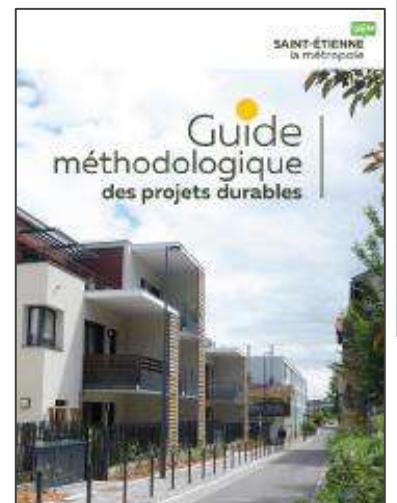
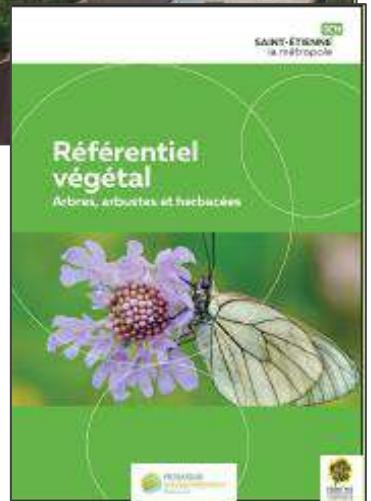
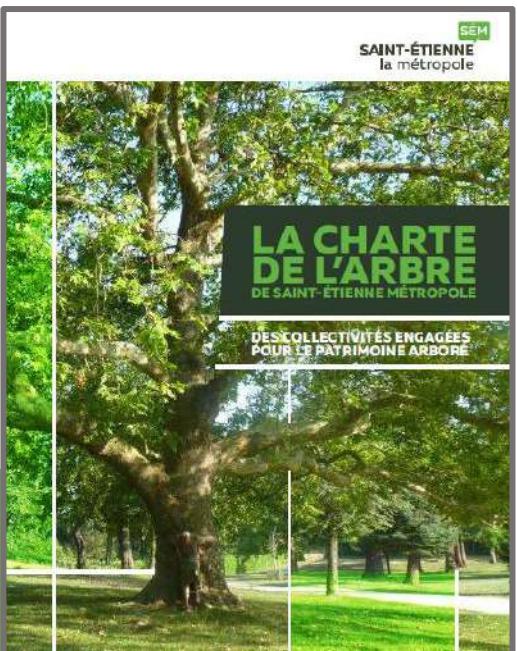
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE Stratégie biodiversité métropolitaine

La trame verte et bleue :
un outil au service de la qualité
et de l'attractivité territoriale
de Saint-Étienne Métropole



FICHES TECHNIQUES Intégrer la biodiversité dans les espaces urbanisés

- 7 fiches de préconisations :
1. Haies et boisements
 2. Enherbement
 3. Prairies fleuries
 4. Zones humides
 5. Fleurissement
 6. Friches et délaissés
 7. Dépendances vertes



Structuration de la gouvernance et déploiement des dispositifs



- Co écriture partagée des fiches actions de la stratégie avec les acteurs experts de la biodiversité (CVB)
- Rencontres des acteurs socio économiques et institutionnels pour mesurer leurs attentes et engagements
- Définition des indicateurs d'impacts et de résultats pour mesurer les avancées sur le territoire par chaque partie prenante
- Gouvernance à créer pour suivre la mise en œuvre de la stratégie Biodiversité

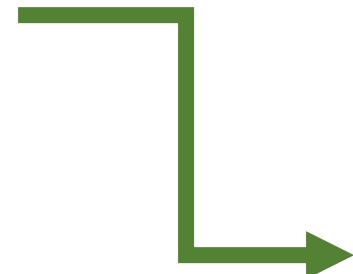
Des moyens mis à disposition pour le territoire

- Une **offre d'animation territoriale dans les communes** dès ce printemps
 - Lancement de la stratégie via la venue de la **roulotte de la Biodiversité** du 5 au 13 juin sur 5 sites
 - Diffusion de **2 guides pour Agir en faveur de la biodiversité** comprenant des **fiches actions concrètes**
 - à destination des communes et des entreprises
 - Des **jours d'accompagnement dédiés** financés par SEM via l'ABCI
 - Une **boîte à outils** remise aux communes et aux partenaires
 - Des **sciences participatives** et un **concours d'image** pour promouvoir nos atouts
- Le **1^{er} Forum transition écologique et énergétique** pour rendre compte des avancées en présence des **acteurs du territoire mobilisés** dès cet hiver
- A terme des **reconnaissances, labels à développer** pour les projets les plus vertueux

Un Atlas Biodiversité pour quoi faire?



- Outils d'aide à la décision pour les élus
 - Diagnostic précis des enjeux
 - Vision stratégique des préconisations
- Outils de sensibilisation et de mobilisation des publics

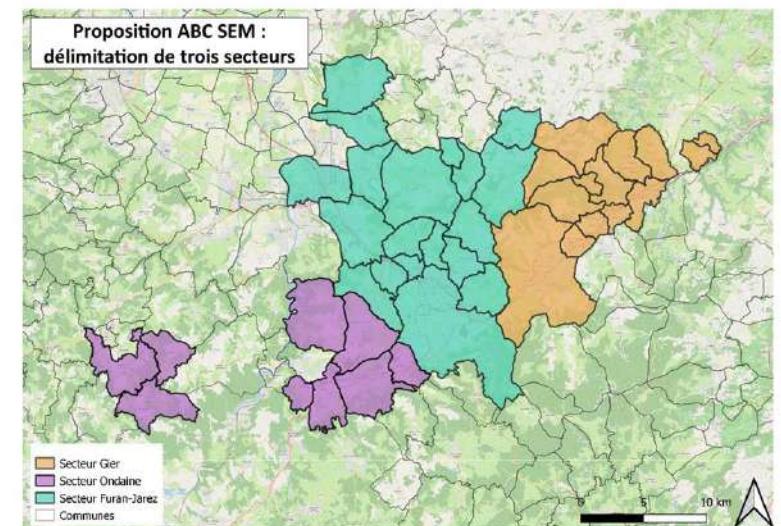


- Justifier la gestion différenciée
- Intégrer ces enjeux dans le PLUI
- Prise en compte dans les projets d'aménagement et de construction
- Eviter de la séquence ERC

L'Atlas biodiversité de Saint-Étienne Métropole



- Lauréat de l'appel à projets 2021 de l'OFB
- Programmation sur 2022-2023
- Budget total : 300 000 € (5 556 €/commune) - financement par l'OFB à 80 % des études, supports pédagogiques produits et animations...
- En partenariat avec deux associations locales : experts sur ces questions : FNE Loire et LPO Aura DT Loire
- Complémentaire et en synergie avec d'autres politiques métropolitaines
- Complémentarité et compilation des données existantes précédentes synthèses territoriales: ABC SMAGL - PNR Pilat



A photograph of a person from behind, with long brown hair, holding a white smartphone and taking a picture of a natural scene with water and greenery in the background.

Connaitre pour mieux préserver et agir

- Retour de la **loutre** et du **castor** dans nos rivières renaturées
- Populations en danger de **Sonneurs à ventre jaune**
- Populations en baisse des **oiseaux liés aux milieux agricoles**
- Découvertes de nouvelles stations de population **Azuré du serpolet**
(St Jean Bonnefonds Metrotech, La Tour en Jarez, Sorbiers,
St Martin la plaine, Aboën...)
- Nouvelles stations de population de **Simpetrum déprimé** et
Simpetrum du piémont dans le Gier (Lorette)



Créer l'effet d'entraînement sur le territoire

« les ambassadeurs »



Rencontre des 4 clubs d'entreprises du territoire, des acteurs institutionnels et des socio économiques

Rencontre des communes

Définition du cadre partenarial sur mesure entre juin et décembre 2023

- Présentation de l'outil Agir en faveur de la biodiversité
- Distribution en nombre, accès dématérialisé
- Accompagnement collectif uniquement sous format d'atelier/conférence/visite

Proposition de signature d'engagements pour agir



- Impliquer les communes volontaires – valoriser ce qui est fait, aller plus loin, essaimer ensemble...
- Mobiliser les forces vives, les entreprises volontaires pour agir dans les sites, les process, les communautés dirigeantes/salariés...



- Une démarche
- Des items à choisir
- Des critères à suivre
- Des résultats attendus
- Une valorisation

Engagement des acteurs dans une charte Biodiversité

Cette charte permettra donc de favoriser votre engagement sur notre territoire et de créer de véritables opportunités et synergies entre acteurs.

- Participer à la sauvegarder un capital naturel indispensable
- Anticiper, préparer les mutations économiques et réglementaires
- Rendre le site plus agréable et valoriser votre image
- Améliorer le bien-être de vos salariés
- Renforcer sa stratégie RSE à plusieurs niveaux
- Optimiser les coûts
- Devenir plus attractif

Devenez acteur de la biodiversité :

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Pourquoi mon organisation doit se sentir concernée ?

Quels sont vos intérêts à agir en faveur de la biodiversité ?

Comment contribuer à la biodiversité ?

- Des actions concrètes mesurables et visibles ;
- De la sensibilisation à tous les niveaux de l'organisation ;
- De l'anticipation dans votre stratégie d'entreprise.



CHARTE D'ENGAGEMENT PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Elle recouvre tous les êtres vivants, l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (humains, plantes, animaux, champignons, bactéries, etc) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part entre ces organismes et leur écosystème. La notion de biodiversité est complexe. Elle comprend trois niveaux interdépendants : la diversité des milieux de vie, la diversité des espèces et la diversité génétique

Pourquoi mon organisation doit se sentir concernée ?

Le changement climatique actuel est interdépendant du phénomène d'érosion de la biodiversité. Avec un million d'espèces végétales et animales menacées d'extinction, on parle aujourd'hui d'une 6ème crise d'extinction de masse de la biodiversité qui met en péril les écosystèmes et leur fonctionnement tels que nous les connaissons, ainsi que les services qu'ils rendent aux sociétés humaines. Préserver la biodiversité, c'est contribuer à lutter contre le changement climatique et en atténuer les effets avec la réduction des îlots de chaleur urbains, la réduction du risque d'inondation, l'amélioration de la qualité de l'air ou encore l'autopurification des sols et des milieux aquatiques.

Nous sommes tous des citoyens concernés et nous pouvons agir à notre niveau face aux mutations majeures de nos écosystèmes : la transition énergétique et écologique est une priorité.

Après plusieurs années d'engagement sur les enjeux Energie Climat, il est prioritaire d'enrichir la charte initiale en une Charte pour la transition écologique et énergétique du territoire stéphanois.

Nos objectifs :

- Créer des indicateurs et des bases de données pour compiler les efforts de chacun pour s'inscrire dans une dynamique de transition écologique et énergétique mesurable sur le territoire.



Pourquoi vous êtes concernés ?
Les services rendus par les écosystèmes sont nombreux pour votre organisation.

La biodiversité est essentielle à nos vies. Elle garantit au bon fonctionnement des écosystèmes, à la santé humaine (par l'alimentation, l'eau, l'air...). De plus, la biodiversité à une importance économique. Elle nous procure des ressources naturelles comme le bois, aliments, médicaments via les plantes... Si nous ne préserverons pas aujourd'hui la biodiversité, nous serons obligés demain d'agir d'urgence avec des règles plus strictes et plus contraignantes. C'est notre responsabilité qui est engagée pour les générations futures et présentes. Nous devons garder le capital généré par cette biodiversité.

Sans le savoir, elle apporte de nombreux avantages à vos organisations et vos entreprises.



Changement de regard



« La prise en compte des enjeux de la biodiversité n'est pas une contrainte mais un atout, elle offre l'opportunité d'agir collectivement dans la même direction. »

Vice Présidente au développement durable et à la transition écologique